



Chauffages alternatifs - Ne pas oublier les risques d'incendie (2/2)

À l'heure du choix de moyens de chauffage alternatifs, nous avons voulu rappeler quelques principes de sécurité bien connus de nos anciens. Les feux de cheminée représentent près d'un tiers des incendies domestiques et méritent de retenir l'attention de tous les propriétaires et locataires.

Nous envisageons maintenant les précautions complémentaires pour l'usage des poêles à pellets et des chauffages d'appoints.

Le poêle à granulés (poêle à pellets)

- › Achetez votre poêle à granulés auprès d'une entreprise réputée - l'expertise et les conseils paient toujours. Vérifiez la conformité aux normes et à la certification.
- › Confiez-en l'installation et la vérification à un professionnel.
- › Conservez les granulés au sec. L'humidité peut en effet engendrer une combustion spontanée.
 - * Stockez les sacs de granulés dans un endroit sec.
 - * Les sacs doivent être conservés fermés hermétiquement.
- › Entretenez et nettoyez les conduits de fumée.
- › Votre poêle doit être adapté aux pellets.
- › Ne changez pas de granulés sans raison. Vérifiez auprès de votre installateur.
- › Prévoyez un entretien régulier selon les directives de votre installateur.
 - * N'oubliez pas de vider le tiroir à cendres chaque semaine.
 - * Attention : les cendres doivent être totalement éteintes et refroidies avant d'être jetées dans un autre container. Des braises pourraient se réenflammer dans la poubelle.

En cas de dysfonctionnement du poêle ?

- › Éteignez le poêle, sans couper la ventilation !
 - * La combustion des granulés se poursuit dans le poêle et génère toujours des produits de combustion.
 - * En cas de ventilation insuffisante, du monoxyde de carbone (CO) peut se former.
- › Laissez le poêle refroidir.
- › La présence d'une couche de suie sur la vitre du poêle signale une combustion incomplète.
- › Faites vérifier votre poêle avant de le réutiliser !
- › Veillez à la bonne installation du conduit d'évacuation.
 - * Vérifiez le tirage.
 - * Vérifiez si les gaz ne sont pas refoulés vers l'intérieur.
- › Évitez d'entraver l'aération naturelle dans la pièce ce qui pourrait nuire au bon fonctionnement du poêle et générer du CO. Ne calfeutrez pas complètement vos portes et fenêtres et favorisez une ventilation naturelle quand le poêle fonctionne.
- › Éloignez les matériaux combustibles et les produits inflammables trop proches.
 - * Attention aux tapis et au mobilier.
 - * Ne placez pas de vêtements sur ou à proximité du poêle.
- › Si possible, coupez le détecteur de fumée le plus proche du poêle avec celui de votre chambre.

Les chauffages d'appoint

Il est parfois utile de disposer d'un chauffage supplémentaire et mobile. Mal utilisés, ils sont particulièrement dangereux. Un chauffage d'appoint sert à chauffer ponctuellement une pièce ou à apporter un complément de chauffage en cas de grand froid, ces appareils ne sont pas destinés au chauffage principal.

Ces appareils mobiles peuvent être déplacés par inadvertance, bousculés par des enfants... et causer un départ de feu accidentel. Il est d'autant plus important de respecter mesures de prévention habituelles (cf les chapitres précédents), que chaque type d'appareils apporte des dangers spécifiques à son mode de chauffage.



a) Les appareils alimentés en combustible solide, liquide et gazeux

Attention aux risques d'incendie et d'intoxication. Ces appareils mobiles ne sont pas raccordés à une cheminée et rejettent les gaz de combustion toxiques voire mortels dans la pièce. Pour la même raison, n'utilisez jamais de barbecues ou de braseros à l'intérieur.

Dans certains environnements (atmosphères chargées en gaz, en vapeurs inflammables telles des peintures, colles, solvants, etc.), les flammes des brûleurs et les surfaces brûlantes y sont proscrites.

Quelques conseils d'utilisation plus spécifiques :

- ▶ Vérifiez le bon état de l'appareil, de ses accessoires et leurs conformités aux normes et certifications.
- ▶ Vérifiez l'aération de la pièce.
- ▶ Éloignez les matériaux combustibles et les produits inflammables trop proches.
 - * Attention aux tapis, au mobilier mais aussi aux tentures, vêtements et décorations.
 - * Ne couvrez jamais l'appareil.
- ▶ Assurez-vous de sa stabilité - un appareil peut se renverser et répandre le combustible du réservoir sur le sol, bouter le feu.
- ▶ Utilisez uniquement le combustible pour lequel il est conçu et certifié.
 - * ne changez ni le liquide (alcool, mazout, essence) ni le gaz (butane).
 - * informez-vous des mesures de sécurité propres à chaque combustible.
- ▶ Rechargez le réservoir ou remplacez la bouteille de gaz de l'appareil une fois l'appareil refroidi. Pas de feu, ni de flamme ni de surfaces brûlantes à proximité.
- ▶ Respectez les mesures de sécurité et les conditions de stockage des combustibles par exemple pour un usage domestique :
 - * Bouteilles de gaz butane ou propane : droites et pas en sous-sol.

- * Essences et liquides : dans les containers d'origine, étanches et hermétiquement refermés, dans un local ventilé, tempéré et sec.

b) Les appareils sans combustion

Il existe plusieurs types d'appareils électriques. Des mesures de sécurité spécifiques à chaque mode de chauffage sont à envisager. Voici quelques exemples : Certains modèles atteignent des températures élevées, respectez les distances de sécurité avec des matières combustibles.

- ▶ Vérifiez le bon état et la capacité de l'installation électrique.
 - * Vérifiez la capacité du fusible et plus encore des câbles multiprises.
- ▶ Les modèles avec résistance apparente impliquent un risque d'inflammation.
 - * Attention aux matières combustibles proches.
- ▶ Le souffle des radiateurs soufflants peut pousser des matériaux légers et libres vers des sources d'inflammation.

Conclusion

L'incendie accidentel n'arrive pas qu'aux autres. Chaque année, les incendies dans les habitations sont à l'origine d'environ 80 % de décès !

Gardez ces quelques conseils en mémoire avant de choisir un mode de chauffage alternatif ! Le choix d'un mode de chauffage alternatif n'est pas si anodin que cela.

Jeanine Driessens
ANPI - Information & Media Center
www.anpi.be

Sources : Meer en meer mensen zoeken een brandveilige alternatieve verwarming - www.oscare.be

Se chauffer en sécurité : une préoccupation pour tous - ANPI Fire & Security Alert Magazine n° 25, décembre 2021